

Paris, le 17 juin 2016

Communiqué de presse

De Rémi Féraud, Président du Groupe socialiste et apparentés au Conseil de Paris
et Emmanuel Grégoire Premier secrétaire de la Fédération PS de Paris

**Regroupement des quatre premiers arrondissements de Paris :
une réforme nécessaire. Il ne faut pas y renoncer !**

La réflexion sur l'évolution du statut de Paris lancée par Anne Hidalgo en septembre 2015 est en passe d'aboutir avec la présentation prochaine du projet de loi au Conseil d'Etat par le Gouvernement.

C'est une excellente nouvelle dont nous nous félicitons car elle va permettre de réformer très concrètement la collectivité parisienne en la rapprochant du droit commun des autres communes de France.

Nous y avons beaucoup travaillé avec l'ensemble de groupes politiques du Conseil de Paris en faisant des propositions concrètes et responsables.

D'abord, le rapprochement entre la Ville et le Département de Paris permettra plus de cohérence et de lisibilité de nos politiques publiques. Il est incompréhensible et inutilement coûteux d'être obligé de doubler certaines procédures pour de simples raisons administratives obsolètes.

Ensuite, le transfert de compétences entre l'Etat et la Ville, conformément au partage de responsabilités dans toutes les autres communes de France en matière de circulation ou d'autorisation d'aménagement commercial par exemple.

Enfin, le renforcement des pouvoirs des arrondissements, en accélérant la déconcentration initiée dès 2001, en améliorant l'efficacité et la proximité des services publics, notamment en matière de propreté ou de politique de la ville.

Il est important que, dans cette logique, le regroupement des quatre premiers arrondissements du centre en un secteur unique figure dans le projet de loi. Il permettra de créer un ensemble cohérent historiquement, géographiquement et suffisamment peuplé pour répondre aux enjeux démocratiques actuels. Contrairement aux mensonges de la droite, ce regroupement n'aurait aucune incidence électorale et respecterait le strict équilibre entre la droite et la gauche au Conseil de Paris. Il permettrait une économie de 8 à 10 millions d'euros par an par mutualisation de moyens et une meilleure représentation démocratique.

Ce regroupement est souhaité par l'ensemble des élus de gauche à Paris. Il serait dommage de ne pas profiter de cette occasion pour mener à son terme une réforme nécessaire. Nous avons confiance dans la volonté du Gouvernement et de la majorité parlementaire pour la faire aboutir.

Contacts :

Jean-bernard.senon@paris.fr / eric.zunzarren@paris.fr / federation@ps-paris.org